

Demande d'éclaircissements auprès de l'inspecteur primaire. Réponses en annotation

Numéro d'inventaire : 2016.22.65

Auteur(s) : Maurice Arinal

Type de document : correspondance

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1927 (vers)

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuille manuscrite à petits carreaux

Mesures : hauteur : 31,1 cm

largeur : 20 cm

Notes : École Chevreul

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Non paginé

Commentaire pagination : 1 p.

Lieux : Le Petit-Quevilly

M. Arinal, Institutent-adjoint à Petit-Luc-Villay, (École Chetneul)
à Monsieur l'Inspecteur de l'Enseignement primaire de Rouen -

Monsieur l'Inspecteur,

Puisque l'occasion m'en est donnée, je me permets respectueusement de vous demander quelques précisions relatives à l'Éducation générale et qui peuvent d'être d'intérêt général :

- 1° Est-il indispensable qu'une après-midi par semaine soit consacrée entièrement à la classe et ne peut-on répartir les heures d'éducation générale sur 5 jours au lieu de 4 ?
- 2° Les heures de fin de classe sont-elles les mêmes - plus pénibles et d'un rendement relatif. Ne pourrait-on les attribuer régulièrement à des exercices de détente, comme on le fait, par exemple, en Angleterre ?
- 3° Les séances d'E.P. qui ont été supprimées en hiver peuvent-elles être récupérées au beau temps ?
- 4° N'est-il pas dans l'esprit de notre Ministère d'Éducation générale que les activités dirigées (alors appelées Activités de plein air) peuvent se faire en plein air, de ce échéant ?
- 5° Partant du principe qu'il vaut mieux faire "un peu, souvent" que beaucoup en des temps espacés, n'est-il pas possible et même souhaitable de rendre les séances de plein air mixtes et de faire alterner régulièrement A.D. et E.P. en séances égales ?

Je vous soumetts ci-joints, Monsieur l'Inspecteur, quelques projets de répartition où il est facile d'établir la comparaison -

M. Arinal

+ Il faut pouvoir organiser des séances
propres à l'école - Non seulement toujours
le minimum de matériel et de personnel
nécessaire (matériel de la classe et des
loisirs) et surtout les remettre la semaine
ouverte

2. Éducation générale (éducation physique
et activités dirigées) se répartit sur toute
la semaine, selon la charge de la semaine
morale, dans le cadre de la semaine
générale de l'école (moyennant des
classements plus ou moins utilisables)

